

A photograph of a dilapidated room, likely a shelter or a place of residence for refugees. The room has a concrete floor and walls. A long window runs across the back wall, with laundry hanging from the sill. The wall below the window has the words "UNTIL DEATH" painted in large, black, block letters. To the right, there is more graffiti, including a drawing of a person's face and the letters "A3A". The room is cluttered with various items, including cardboard boxes, a blue mattress, and other personal belongings. The lighting is dim, with light coming from the window.

SUIVI DROIT À LA VIE

JANVIER-JUIN 2022

CA MINANDO
FRONTERAS

Rapport suivi du Droit à la Vie: premier semestre 2022

Dans le discours sur le contrôle des flux migratoires, mourir en chemin devient désormais la norme. Accepter cet état de fait autorise l'augmentation du nombre de victimes et permet que des instruments de répression de plus en plus meurtriers à l'égard des communautés de migrants soient mis en œuvre.

Au cours du premier semestre 2022, comme le démontre ce rapport, la militarisation du contrôle migratoire s'est intensifiée avec le recours systématique à des actions bafouant les droits des personnes migrantes. Cette situation a été avalisée depuis la guerre en Ukraine par la position belliqueuse de l'Europe et l'OTAN, tablant sur un réarmement et impactant la gestion du contrôle des frontières. Le discours politique de l'État espagnol a présenté comme une menace les personnes en situation de migration provenant du sud. Il a ouvert le débat pour établir, de facto, une réponse militaire à leur rencontre.

Les pages qui suivent rassemblent des données sur les victimes de la nécropolitique appliquée aux contrôles frontaliers sur les six premiers mois de l'année 2022 au niveau des limites de l'Europe occidentale et de l'Afrique. Ces chiffres ont été confirmés par l'Observatoire des Droits Humains créé par notre collectif Ca-minando Fronteras.

Cependant, il nous a également semblé nécessaire d'étudier, dans ce rapport, les instruments de cette violence systématique exercée contre les communautés de migrant·es. En effet, concernant ces événements qui se sont produits aux frontières durant le semestre, nous essayons de proposer une lecture centrée sur la question des droits humains et servant de contrepoids face aux ferveurs et aux discours belliqueux. C'est pourquoi il est important d'examiner les violences que subissent quotidiennement les communautés, comprendre par quels canaux elles surviennent et quel impact elles ont sur leur vie, et enfin analyser comment la violation permanente des droits finit par tuer d'une lente agonie nombre de personnes.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire des frontières occidentales euro-africaines, créé en 2015 par le collectif Ca-minando Fronteras, qui recense les victimes de la migration tant sur les routes maritimes de la Méditerranée occidentale (Déroit de Gibraltar, Alboran, Algérie) et de l'Atlantique (Îles Canaries), que sur les routes terrestres au niveau des barrières de Ceuta et Melilla.

Les chiffres et les histoires relatées dans cette étude sont essentiels. Ils permettent d'avancer vers le respect des droits des victimes et de leurs familles. Leur mémoire doit rester présente dans les esprits. Elle doit nous éclairer sur le chemin de la vérité, de la réparation et de la justice afin que cela ne se reproduise pas.

NOMBRE TOTAL DE VICTIMES



Les victimes représentées sur cette infographie avaient chacune une famille, une communauté, une histoire. Elles partageaient des rêves, des espoirs, des aspirations, et une volonté de vivre... désormais anéantis.

Chacune d'entre elles laisse un vide au sein de sa communauté et de son cercle familial, mais toutes ces pertes humaines impactent aussi plus largement les pays d'origine ainsi que les lieux où ces personnes ont trouvé la mort. Il ne s'agit pas de chiffres isolés mais de morts imputables aux mêmes responsables, de vies perdues à cause de politiques appliquées à des populations migrantes déterminées.

« Elle venait pour se soigner. La pauvre avait fui pour échapper à ce vieux, mais elle était déjà malade. Elle disait que si elle guérissait, elle nous aiderait beaucoup. Elle allait vers la France. Où as-tu dit que l'accident s'était produit ? C'est le même océan que celui d'Abidjan ? Il est très dangereux. Je vous rappellerai pour savoir s'il y a du nouveau. Maintenant, je dois l'annoncer à maman », la sœur d'une femme ivoirienne.

« Il est parti avec les autres jeunes du village, ils sont tous partis, ils ne pouvaient plus y vivre. Je ne savais pas qu'il allait faire ça. Ils ont tous embarqué à bord du même bateau. Nous les avons recherchés mais ils ne sont pas réapparus. Le village est tout petit ; désormais, nous n'avons plus de jeunes. Certains parents ont organisé une cérémonie, ils ont commencé à faire leur deuil. Moi, je ne suis pas encore prêt à ça, je veux attendre », le père d'un jeune malien.

LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES



Elles mettent leur corps en danger. Pour les femmes, la violence sexuelle est le prix à payer sur le chemin de la migration. Elles la subissent de la part de leurs compagnons de voyage, des populations locales qu'elles croisent en cours de route. Et le pire, c'est qu'au fil des années, la violence sexuelle a été mise en œuvre dans le cadre du contrôle migratoire ; elle est devenue l'un des outils institutionnels afin de faire souffrir et punir les femmes migrantes.

« Elle est morte, elle avait le VIH mais elle a commencé le traitement trop tard. Comme moi qui suis représentante de la communauté, comme d'autres femmes, elle a enduré bon nombre de violences, personne n'est épargné. Elle a tenté deux fois la traversée. Au cours de l'une d'elles, elle a vu mourir deux sœurs. Mais évidemment, quand ils t'arrêtent après la mer, ils te jettent dans le désert ou vers le sud, et là-bas on te viole et on te viole encore... Bien que nous fassions un gros travail de sensibilisation, les conditions ne sont pas réunies pour que les femmes puissent se protéger. Plusieurs de nos sœurs meurent comme ça, peut-être qu'elles arrivent à survivre à la mer mais après, c'est toute cette douleur accumulée pendant des années qui les tue. Qu'elle repose en paix », l'amie d'une victime.

Les femmes et les enfants migrant-es subissent des formes différentes de violence qui s'entrecroisent lorsqu'il s'agit d'unités familiales. C'est pourquoi la plupart des mères mentionnent que ce dont elles ont le plus peur, lors du processus migratoire, c'est de perdre leur(s) enfant(s).

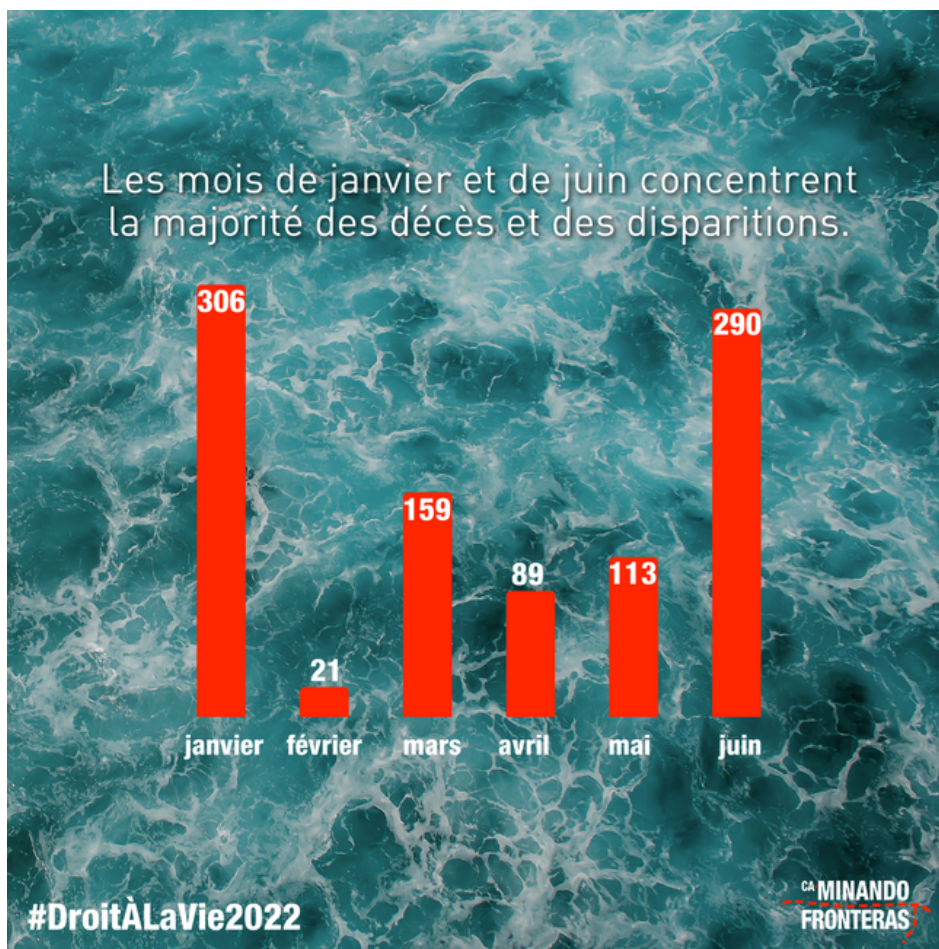
Des centaines d'enfants ont déjà connu la douleur et la répression des dispositifs de contrôle des flux migratoires. Des adolescent-es, stigmatisé-es, criminalisé-es, montré-es du doigt et violé-es. Une enfance réprimée à l'aide des violents outils de la nécropolitique. Et puis avant d'être vus comme des enfants, ils sont d'abord considéré-es comme des migrant-es, ce qui leur fait perdre leurs droits propres à leur condition d'enfants et d'adolescent-es. D'autre part, dans le discours, beaucoup sont étiqueté-es sous l'acronyme MENA (mineur étranger non accompagné), une manière de les éloigner définitivement de leur statut d'enfants. Quant aux plus jeunes, à cause de ce racisme institutionnalisé faisant partie intégrante des mécanismes de contrôle des frontières, iels courent le risque d'être séparé-es de leur famille.

« Je n'ai pas pu traverser avec elle, nous avons été séparées sur la plage, en pleine nuit, c'était comme s'ils arrachaient une partie de moi. Elle est arrivée saine et sauve aux Canaries. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour traverser, de toutes les manières possibles, j'ai risqué ma vie parce que sans elle je ne suis rien. Je suis arrivée six mois plus tard au même endroit qu'elle. Je pensais que je pourrais la serrer dans mes bras, que ce serait facile, mais ça n'a pas été le cas. C'est ma fille, ma fille. J'ai fait tout ce qu'ils m'ont demandé, tout, les papiers, le prélèvement d'ADN... Parfois, je ne comprenais pas mais je le faisais quand même. J'ai dû m'adresser à une organisation parce qu'on ne m'écoutait pas. J'avais besoin d'aide, que quelqu'un m'entende et défende mes droits... Je ne dormais plus, je ne mangeais plus, j'appelais l'organisation tous les jours. Je n'ai pu la serrer dans mes bras que plusieurs mois après. Ça a été une torture. Je suis sûre que si je n'avais pas été accompagnée, ils ne me l'auraient pas rendue. C'est clair qu'il y a beaucoup de racisme et que c'est pour ça qu'ils nous prennent de haut, qu'ils nous punissent, ils pensent que nous sommes de mauvaises mères. Mais c'est faux, qui pourrait se sacrifier et faire autant que moi je ne l'ai fait pour ma fille ? Ces femmes des centres pour mineurs, elles ne sont pas meilleures mères que moi, mais elles sont plus racistes que moi, ça c'est sûr ! »

« Nous avons quitté Douala ensemble, nous avons tout fait ensemble, comme une famille. Nos mères sont très pauvres, petits nous vendions dans la rue pour gagner un peu d'argent pour survivre. Alors un jour, nous avons décidé de partir pour notre famille. On a travaillé partout où ça a été possible. Quand on ne pouvait pas, on faisait la manche. Dans les usines de poisson, il y a beaucoup de travail. On allait y travailler nuit et jour. On a pu envoyer un peu d'argent à nos familles et gardé le reste pour la traversée. Le jour J, on s'est mis en route. Mais le canot a fini par

lâcher et on a appelé à l'aide pendant des heures. Je l'ai perdu au milieu de la nuit, il était en train de se noyer, il a coulé et je n'ai rien pu faire. Je n'ai toujours rien dit à sa famille, je n'en ai pas la force. Tu veux savoir mon âge ? J'ai quinze ans, comme lui. On avait un mois d'écart. »

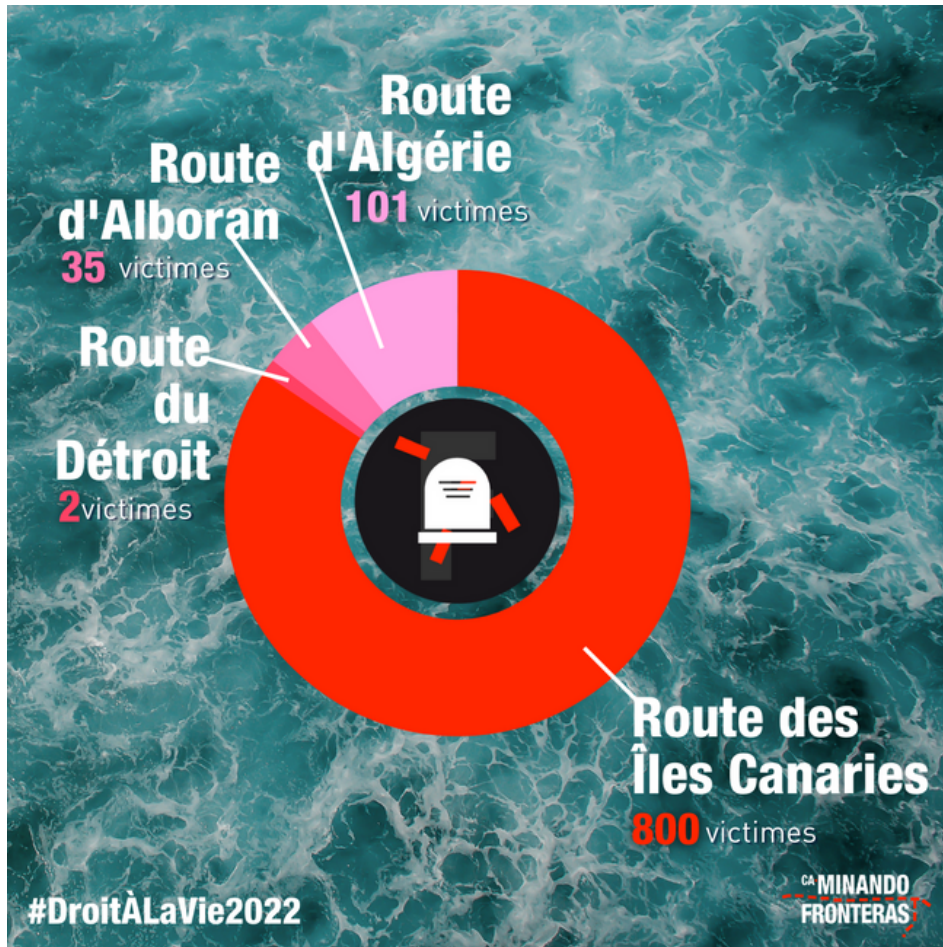
DES VICTIMES TOUS LES MOIS



C'est effrayant de penser que pas un mois ne passe sans qu'il y ait de victimes. La frontière ne laisse aucun répit, le risque est permanent. Le moindre mouvement met en échec le droit à la vie.

« Dans les premiers jours de janvier, plus de trois cents personnes ont disparu. Vous pouvez regarder sur Facebook et parmi les groupes des familles algériennes qui recherchent encore leurs proches. Beaucoup de gens ont quitté la région d'Oran et on ne sait pas où ils sont. Dernièrement, de nombreuses embarcations sont arrivées mais d'autres n'ont pas encore donné le moindre signe de vie. Impossible de savoir si les personnes sont encore vivantes, peut-être détenues quelque part, ou si elles sont mortes. Combien sont-elles ? Difficile de le savoir. C'est important d'avoir un maximum d'informations pour pouvoir effectuer des recherches. »

LES VICTIMES DE LA MER



La route de l'Atlantique reste la plus meurtrière. La collaboration indispensable à la défense du droit à la vie est difficile entre les différents états, et les opérations de secours sont retardées en raison des caractéristiques géographiques de cet itinéraire, des embarcations trop fragiles pour affronter l'océan, des longues distances mais aussi des relations politiques qui existent entre les pays de la zone, et qui sont motivées par des intérêts territoriaux maritimes et terrestres.

« À quatre heures du matin, des familles ont appris qu'un canot pneumatique avait quitté Tarfaya quatre heures auparavant avec cinquante-trois personnes à bord. Quand nous avons réussi à établir le contact avec le bateau, il y avait déjà des gens dans l'eau. Nous avons transmis l'information aux services de secours qui étaient déjà au courant depuis plusieurs heures et qui connaissaient même la position du bateau. Les familles nous ont appelés voyant que les secours ne réagissaient pas et que les passagers étaient toujours en danger. Plus tard, nous nous sommes rendu compte que c'était Rabat qui était chargée de coordonner le sauvetage. Des heures se sont passées sans aucune réaction puis, à quinze heures, les autorités marocaines nous ont dit que l'embarcation avait été localisée mais qu'elles n'avaient retrouvé que dix personnes en vie, dont six femmes, et qu'elles avaient également repêché deux cadavres.

Les autres sont les victimes d'une tragédie qui aurait pu être évitée si les services de secours avaient été activés plus rapidement et si des moyens aériens et terrestres avaient été coordonnés, une tragédie d'autant plus évitable que la position du bateau et les risques encourus par ses passagers étaient connus », récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando fronteras.

Les routes d'Alboran et du Détroit de Gibraltar demeurent les moins fréquentées mais pour ceux qui l'empruntent, elles présentent toujours un risque majeur puisque le devoir d'assistance n'y est jamais respecté. Les moyens de sauvetage n'y sont pas activés, ou interviennent trop tard auprès des embarcations signalées.

« Au petit matin du 8 janvier, vingt-huit personnes ont quitté Dar El Kebdani à bord d'une embarcation pneumatique. À 8H00 utc, les familles ont perdu leur contact. Ce n'est qu'à midi que notre organisation a reçu l'alerte, et nous l'avons immédiatement transmise au Centre de contrôle du trafic maritime (MRCC) et aux services de sauvetage en mer. Lors des échanges successifs avec le Salvamento Marítimo, ils n'ont cessé de nous redemander les mêmes renseignements concernant l'embarcation, des renseignements que nous avons déjà fournis lors des appels précédents. Nous ne savons pas quels moyens de recherches ont été activés cet après-midi-là, mais ce qui est sûr, c'est qu'aucune mesure spécifique n'a été prise dans la journée pour retrouver ces personnes. Dans la soirée, le bateau a lancé un appel de détresse via le 112 et des moyens ont été dépêchés au lever du jour. A ce moment-là, les services de sauvetage en mer ont rappelé notre organisation pour nous demander une nouvelle fois les données de l'embarcation, les mêmes que nous fournissions depuis le matin dans toutes les communications établies avec eux. Un bateau de sauvetage et des moyens aériens ont alors été mobilisés mais c'était trop tard.

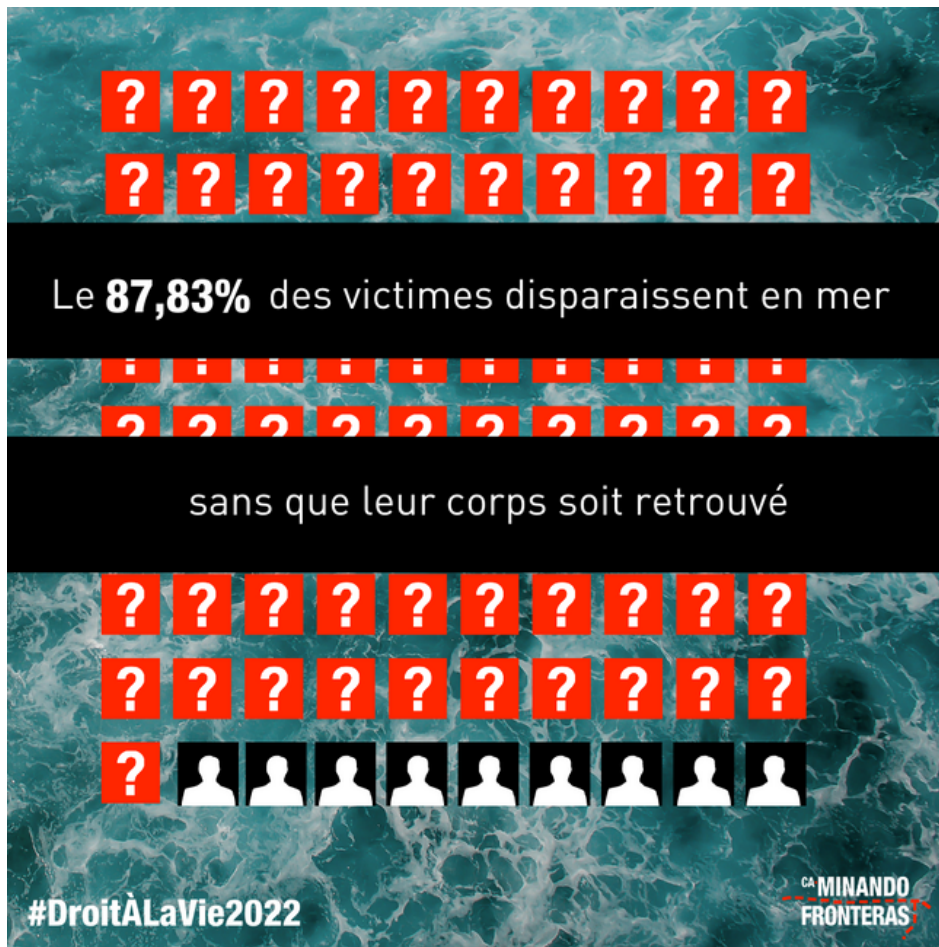
Quelques jours après, la mer a ramené cinq corps, celui de quatre femmes et d'un homme. La première identification que nous avons pu effectuer indique que ces personnes voyageaient à bord de l'embarcation signalée le 8 janvier. C'est ainsi que les familles et les autorités espagnoles ont été informées pour que ces personnes puissent être inhumées selon le rite musulman qu'elles respectaient de leur vivant », récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando fronteras.

La route algérienne est totalement rendue invisible : le devoir d'assistance y est bafoué et les personnes migrantes ou leur famille ne sonnent pas l'alerte, ou alors tardivement. Par conséquent, même si nous savons que des centaines de familles sont à la recherche des victimes de cet itinéraire, il est impossible de donner des chiffres reflétant la réalité du terrain.

“Le 11 mai, les familles de personnes se trouvant à bord d’un bateau qui avait quitté Oran depuis Mers el Hadjadj ont alerté notre organisation. Il s’agissait de neuf hommes et deux femmes, dont l’une était enceinte, qui n’avaient pas pu communiquer avec leurs familles depuis leur départ le 7 mai. Nous avons alors transmis l’information aux centres de coordination des secours de Cartagena et Almeria qui nous ont ensuite demandé des informations réactualisées. C’est pourquoi nous leur avons envoyé les numéros des téléphones qui étaient à bord. Dans les communications des jours suivants, ils nous ont indiqué n’avoir aucune trace d’une arrivée correspondant au signalement. Nous ne savons pas si des mesures spécifiques de recherche et de sauvetage ont été activées.

Le 14 mai, ils ont su qu’un navire de la Marine avait repêché plusieurs personnes mais ils ne savaient pas combien et n’avaient pas plus d’informations. On nous a conseillé d’appeler le numéro du standard de la Guardia Civil ou de Cruz Roja Almeria. Grâce à la collaboration de la Croix Rouge, on a pu confirmer que seuls trois hommes avaient été retrouvés, et qu’ils provenaient du bateau parti le 7 mai. Les corps des deux femmes et des six autres hommes sont toujours portés disparus », récit extrait de la ligne d’assistance du collectif Ca-minando fronteras.

POURCENTAGE DES PERSONNES PORTÉES DISPARUES

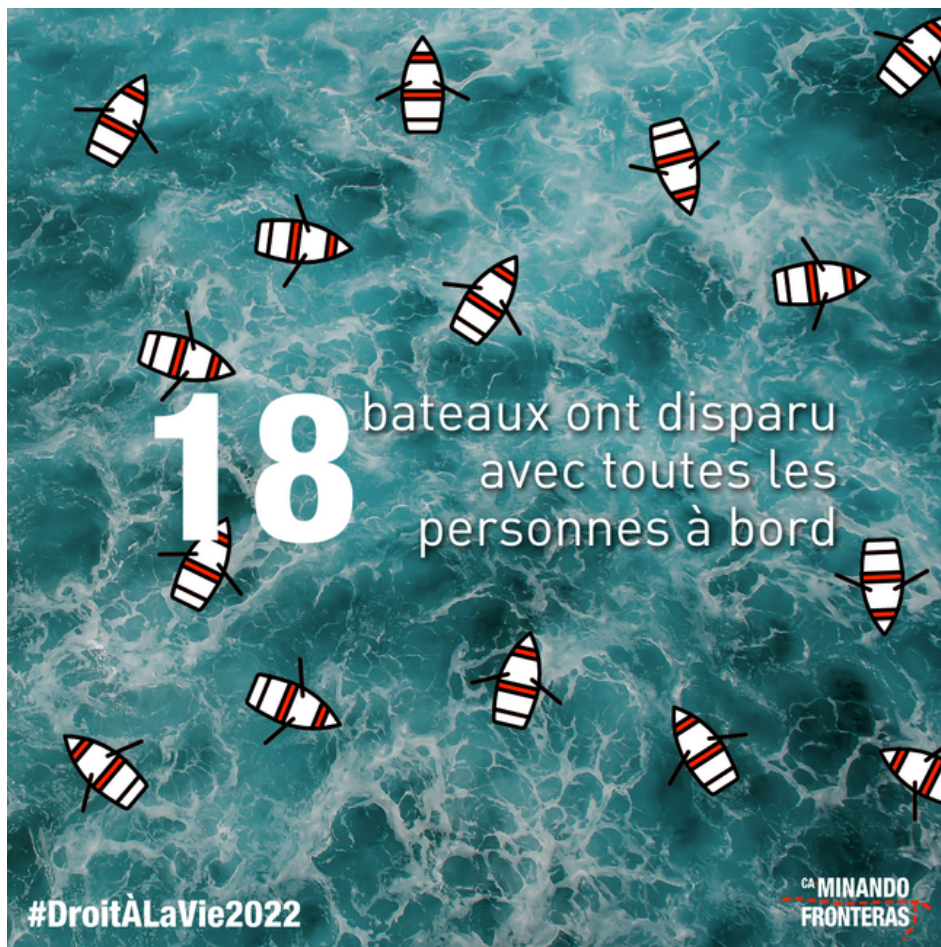


La plupart des personnes victimes de la mer sont portées disparues et les familles ne disposent pas de corps à identifier afin d'établir et confirmer leur décès.

“Le 11 mai, quatorze femmes, six enfants et trente-neuf hommes ont quitté Guelmin à deux heures du matin à bord d’un canot pneumatique. Pendant les trois jours qui ont suivi, nous avons été en communication avec les services de secours afin de transmettre les numéros des téléphones qui étaient à bord. Nous ne savons pas si des mesures spécifiques de recherche et de sauvetage ont été activées pour cette embarcation. Le 15 mai, le bateau a donné des signes de vie, expliquant qu’il se trouvait au large de Tarfaya et que plusieurs personnes avaient déjà trouvé la mort. On nous a confirmé que le Centre de contrôle du trafic maritime (MRCC) coordonnait bien les opérations de recherche et de sauvetage. Le bateau se trouvait dans une zone couverte par le réseau de communication donc, même s’il essayait sans succès d’envoyer sa position, nos échanges étaient fluides. Les personnes à bord nous ont dit qu’elles mourraient de soif parce que l’embarcation dérivait depuis plusieurs jours. La nuit précédente, elle avait chaviré et plusieurs personnes avaient perdu la vie.”

À 18H30 utc, le sauvetage de quarante-six personnes, dont dix femmes et deux enfants, a été confirmé. Deux corps sans vie ont également été repêchés, onze autres sont restés en mer. Lors des appels qui ont suivi, les familles nous ont fait part de leur angoisse. Dans l'un de ces échanges, en désespoir de cause, elles nous disaient que si au moins un seul des corps pouvait être retrouvé, cela leur permettrait de confirmer le décès et de commencer leur deuil », récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando fronteras.

LES EMBARCATIONS PORTÉES DISPARUES

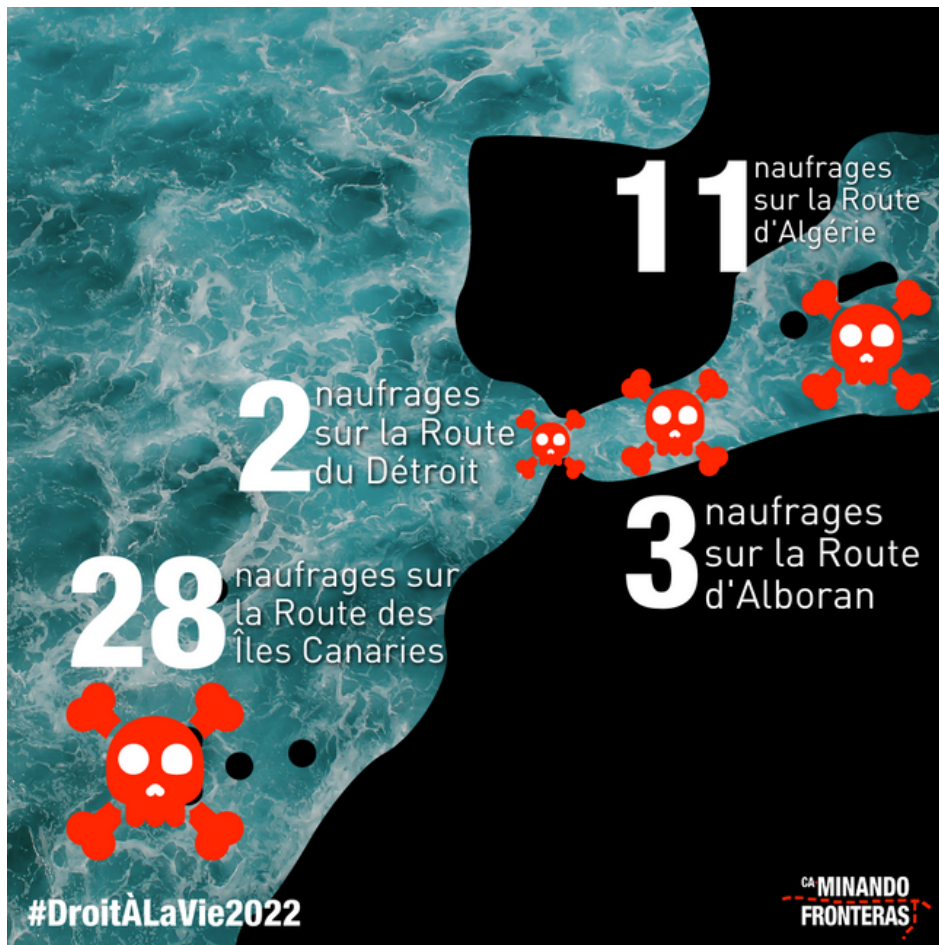


Quand l'ensemble des passagers d'une embarcation disparaît avec elle, il est beaucoup plus difficile d'obtenir un compte-rendu de ce qui s'est passé. Et l'angoisse est d'autant plus grande pour les familles. Elles ne disposent pas d'éléments fournis par les survivants, informations souvent indispensables au processus de deuil en l'absence d'un corps.

« Au matin du 10 janvier, suite à leur appel de détresse, soixante-huit personnes dont trente femmes – deux étaient enceintes – et neuf enfants, ont envoyé une position depuis l'embarcation sur laquelle elles se trouvaient. L'information a été transmise aux services de secours, le Centre de contrôle du trafic maritime.

(MRCC) assurant la coordination. Vingt-quatre heures après leur appel à l'aide, Rabat nous a informées qu'ils avaient reçu une nouvelle position du bateau ; de notre côté, nous n'avons pas réussi à ré-établir le contact. Le lendemain, Rabat a déclaré avoir dépêché sur place un patrouilleur qui n'a rien trouvé. Les recherches concernant cette embarcation ont alors été suspendues. À ce jour, les soixante-huit personnes sont toujours portées disparues », récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

NOMBRE TOTAL DE NAUFRAGES



Il s'agit du nombre total de naufrages que notre collectif a recensés pendant cette période. Une reconstitution de chacun d'entre eux a été effectuée afin de fournir aux familles un récit en expliquant les causes et mettant en lumière les histoires des personnes survivantes et de celles qui ont perdu la vie.

Voici les multiples éléments à l'origine de ces tragédies :

- Absence d'opération de recherche et de secours. C'est notamment le cas dans l'Alboran, aux Baléares et lors des sauvetages dans la zone atlantique coordonnés par le MRCC de Rabat.
- Moyens de recherche activés tardivement alors même que la position où était en train de se passer la tragédie était connue.

- Pas d'activation des dispositifs nécessaires aux recherches, ressources maritimes insuffisantes, manque de moyens aériens jouant un rôle important dans les recherches.
- Négligence de la part des services de secours espagnols.
- Aucun dispositif aérien déployé malgré la présence de personnes à la mer.
- Manque d'information et de transparence dû aux manœuvres militaires réalisées dans la région et auxquelles ont participé les forces armées américaines et marocaines.
- Retard dans l'échange d'informations entre les services de secours et le MRCC de Rabat.
- Manque de coordination efficace entre les services de secours des deux pays.
- Informations erronées fournies aux services de secours, entravant les efforts de recherche.
- Difficultés de communication entre notre organisation et les services de secours ; les alertes que nous avons transmises n'ont pas été prises en compte et ils ont ignoré la situation de risque que nous leur présentions. Ça a été le cas en particulier avec les agents du Salvamento Marítimo, le lien avec les alertes signalées aux tours de contrôle d'Almeria et des Baléares étant plus compliqué.
- Manque de coordination entre le Maroc et les services de secours espagnols pour sauver des vies. L'Espagne n'active pas les secours alors qu'elle dispose d'informations selon lesquelles le Maroc est effectivement en train d'ignorer le devoir de secours. Ces situations se sont également produites dans des zones maritimes sous responsabilité espagnole en matière de secours, notamment entre Laâyoune et Dakhla.
- Longues distances sans moyens suffisants pour les parcourir.
- Embarcations à la dérive.
- Embarcations surchargées.
- Embarcations parties dans des conditions difficiles et qui ont eu un accident dès leur départ.
- Angoisse et panique des personnes à bord, y compris des membres de l'équipage, faisant chavirer l'embarcation, personnes terrifiées se jetant à la mer par désespoir.
- Sauvetage précipité initié par un cargo ne disposant pas de moyens nécessaires. Manque de clarté concernant les motifs du sauvetage.
- Non-assistance à personnes en danger de la part des bateaux de pêche craignant d'être sanctionnés s'ils engageaient de tels sauvetages.
- Absence de recherche active des corps à la suite d'une tragédie.
- Personnes survivantes victimes de torture et de traitements inhumains et dégradants après avoir regagné la terre ferme.

LES NACIONALITÉS



D'une certaine manière, l'origine des victimes donne un éclairage sur leur histoire migratoire et les raisons qui les ont amenées à quitter ou être chassées de leur pays. Cela nous permet en outre d'analyser les parcours migratoires et l'impact des violences subies au cours du voyage. L'entourage, les communautés, nous aident à élaborer un récit qui tient compte de la situation personnelle de chacun·e.

Les différents motifs de sortie du territoire ont été les suivants :

- Guerre ou conflits armé
- Politique extractiviste néocolonialiste
- Appauvrissement aggravé par le changement climatique
- Appauvrissement aggravé par l'inflation et le manque de moyens de subsistance élémentaires comme les céréales
- Appauvrissement aggravé par le manque de travail et l'absence de conditions matérielles nécessaires au développement d'un projet de vie ; absence de perspectives d'avenir favorables et satisfaisantes
- Violences machistes
- Violences contre les communautés LGBTI+
- Dans le cas des défenseur·es des Droits Humains: nécessité de fuir après avoir lutté pour l'accès aux droits sociaux, pour le respect de la démocratie et/ou contre la corruption

LES VICTIMES DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES



Le 24 juin, quarante personnes ont perdu la vie à la barrière frontalière de Melilla. Cette date tragique nous a rappelé les victimes de 2005, mortes également sur les clôtures, victimes de terribles mesures de dissuasion, notamment de tirs à balles réelles. Les images de cette journée nous ont également rappelé les victimes de Tarajal en 2014.

C'est ainsi que s'est traduit concrètement, sur le terrain, le Traité de bon voisinage renouvelé entre l'Espagne et le Maroc. Nous ne pouvons que constater les terribles dommages de son application

« C'est là que nous avons commencé à tomber. On est tous tombés, les uns après les autres. Les policiers sont montés jusqu'en haut de la clôture et ils nous ont fait redescendre jusqu'à nous attraper. Ils ont tiré sur certains d'entre nous. Il y a eu beaucoup de morts. Nous, on a été jetés par terre, frappés, ils nous ont lancé... du gaz lacrymogène en pleine face. Jusqu'à ce que... Si tu pleurais, ils continuaient de te frapper. Si tu faisais le mort, ils arrêtaient. Mais tant que tu pleurais, ils ne te laissaient pas tranquille. »

Violation systématique des droits humains: une position de combat au service de la chasse aux migrant·es

Au cours de ces six derniers mois d'accompagnement des personnes transitant par les territoires frontaliers, nous avons recensé, depuis la signature de l'accord rétablissant les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne, une augmentation des violences répétées.

Nous avons réalisé un suivi des violentes actions et vagues de répression subies par les personnes migrantes durant cette période, notamment dans les villes de Nador, Tanger, Tétouan, Agadir, Laâyoune, Dakhla, Oujda, Béni Mellal et Taza.

Un paragraphe de cette étude est consacré au massacre perpétré à la frontière de Nador et Melilla. Pour en documenter les faits, l'équipe de Caminando s'est accompagnée de défenseur·es des droits de l'Homme dotés d'une grande expérience des situations d'urgence sociale. Cette opération de collecte d'informations a été assortie d'un soutien humanitaire aux personnes victimes de violences au moment du franchissement de la barrière le 24 juin mais également durant les jours qui ont suivi.

De manière parallèle, une aide a été apportée aux personnes blessées nécessitant un accompagnement médical ainsi qu'à celles se trouvant en état de choc suite aux violences subies.

La réalisation de ce travail n'a pas été facile car la violence ne s'arrête pas au pied de la barrière. Les personnes ayant survécu au drame de Melilla ont rencontré des problèmes d'accès à leurs droits fondamentaux, tout comme les organisations et les communautés qui les accompagnent, ce qui a contribué à accroître la douleur pour l'ensemble des victimes.

Externalisation / Militarisation

Les processus d'externalisation des frontières liés au contrôle des flux migratoires déterminent les relations entre les pays. Concernant ces six derniers mois, la militarisation a été déterminée par le nouvel accord signé entre le Maroc et l'Espagne, dans lequel les deux pays reconnaissent des intérêts territoriaux réciproques et s'accordent sur des dotations économiques en échange du blocage et de la répression des personnes migrantes.

Dans le processus d'externalisation, la violence se pratique de la manière suivante :

1. Recours systématique à des arrestations illégales et/ou arbitraires:

- Utilisation d'installations de l'administration publique non liées au ministère de l'Intérieur pour des détentions forcées. Ces centres ne sont soumis à aucun contrôle judiciaire et les personnes qui y sont détenues se trouvent dans l'impossibilité administrative de se défendre. Elles ne disposent pas de représentation légale et les organisations sociales pouvant leur apporter une aide humanitaire y ont un accès restreint.
- Arrestations sans procédures ni garanties administratives. Ces derniers mois, les arrestations massives sur l'ensemble du territoire contrôlé par les autorités marocaines du ministère de l'Intérieur se sont multipliées. Le concept de « ville frontière » a été élargi et la persécution des migrant-es s'est étendue aux régions intérieures.
- Intervention d'administrations extérieures aux services de l'immigration pour la détention et les contrôles migratoires. À ce titre, au cours de ces six derniers mois, nous avons constaté une augmentation du nombre de centres sociaux ou d'écoles utilisés pour retenir les personnes migrantes. Soulignons, d'autre part, la collaboration d'autres fonctionnaires de l'administration publique dans l'identification des migrant-es et leur contrôle dans le cadre de la répression migratoire, comme le personnel des hôpitaux et des écoles ou les juges aux affaires familiales.

2. Usage systématique de la force :

- Que ce soit lors des arrestations, des contrôles ou des actions de terrain sur la plage ou au niveau de la barrière frontalière, l'usage de la force déployée par les agents de sécurité de l'État est exponentiel, les migrant-es n'étant pas considérés comme des sujets de droit mais comme une menace. Des dispositifs anti-émeutes et même des armes à feu ont été utilisés.
- Les violations de domicile. Les forces de l'ordre ont procédé à des arrestations de migrant-es à leur domicile, y compris de nuit, non seulement en forçant les portes et en les attaquant directement, mais également en les dépouillant de tous leurs effets personnels qui se trouvaient à l'intérieur du logement.
- Les blessures lors des charges de police. Au cours des opérations policières, les personnes arrêtées sont blessées même lorsqu'elles n'opposent aucune résistance. La plupart de ces blessures sont dues à des fractures car l'une des pratiques systématiques consiste à frapper jusqu'à briser les os afin de contraindre la mobilité et empêcher ainsi les migrant-es de s'échapper.
- Les raids ou descentes de police dans les campements de fortune. Celles-ci sont particulièrement violentes et assimilées à des actes de torture. En effet, les autorités procèdent à un déploiement militaire bloquant l'accès à l'eau et à la nourriture. Les forces de

sécurité sont accompagnées de groupes criminels locaux qui volent les personnes arrêtées et brûlent la terre au départ des militaires et des détenu·es.

3. Discrimination raciale.

Des personnes de peau noire sont arrêtées même lorsqu'elles sont en possession d'un document prouvant leur résidence régulière dans le pays. Au cours de ces derniers mois, des demandeur·es d'asile, des réfugié·es et des travailleur·es migrant·es ont subi des arrestations liées à leur couleur de peau ou à leur origine ethnique. Leurs droits ont été bafoués et le Maroc a violé la convention sur les travailleurs migrants et leurs familles signé avec l'État espagnol dans le cadre de l'accord sur le contrôle migratoire. Le 13 février, nous avons appris la terrible nouvelle concernant J.B., un ressortissant camerounais ayant perdu la vie au cours d'un déplacement forcé vers le sud du pays, conséquence tragique d'un contrôle au faciès.

4. Déplacements forcés et expulsions collectives.

- Les personnes arrêtées sont déplacées vers des villes comme Béni Mellal, Tazaa, Agadir ou Casablanca qui font office de villes-tampons et d'où les gens ne peuvent pas sortir. Beaucoup de migrant·es y sont envoyé·es blessé·es au point que, sur place, les organisations et les services de santé se trouvent dans l'incapacité de répondre à cette terrible situation humanitaire.
- Les expulsions collectives vers la frontière algérienne. Elles ont été effectuées vers la ville d'Oujda suite à des arrestations puis transferts d'hommes, de femmes et d'adolescent·es migrant·es. Ces expulsions sont particulièrement dangereuses car le conflit entre le Maroc et l'Algérie a sombré dans la violence et les migrant·es s'y retrouvent bloqué·es, subissant de part et d'autre des violations de leurs droits. Au cours de ces six derniers mois, au moins quatre personnes, dont un adolescent, ont disparu suite à une expulsion collective à la frontière orientale des deux pays.

5. Violences spécifiques contre les femmes et les enfants migrant·es.

- La violence sexuelle. Elle est utilisée par les forces de sécurité lors des descentes effectuées notamment dans les campements. Une autre forme de punition recensée ces derniers mois à l'encontre des femmes migrantes a consisté à les exposer nues pendant les raids, au vu et au su de la population.
- La séparation des enfants. Lors des arrestations, descentes de police, déplacements forcés et expulsions collectives, des séparations ont été recensées puisque la répression touche également les cellules familiales.

- Les enfants migrant·es sont soumis·es à la même violence que les personnes majeures, ce qui constitue une violation de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent·e. Les adolescent·es souffrent de la même violence que les adultes et subissent les mêmes contrôles et répressions. Quant aux enfants de moins de 11 ans, iels sont parfois victimes de violence directe ou bien témoins de la répression exercée à l'encontre de leur mère et des autres membres de la communauté migrante.
- La santé sexuelle et reproductive. La violence sexuelle systématique impacte la santé des femmes, exposées à une augmentation des maladies sexuellement transmissibles. Par ailleurs, la violence continue les expose à une mobilité constante et ne leur permet pas, lorsqu'elles sont malades, de suivre les traitements nécessaires, conséquence directe de la répression qu'elles subissent en tant que migrantes.

6. Sans défense.

- Il n'existe pas de procédures légales qui protègent les personnes migrantes. Les victimes de ces violences n'ont pas accès aux moyens de protection. Sans défense juridique, les conventions internationales signées par le Maroc ne s'appliquent même pas à elles. D'autre part, elles n'ont pas pu dénoncer les abus dont elles ont fait l'objet parce qu'elles se seraient exposées au risque d'une nouvelle répression. De facto, le droit à la sécurité juridique est bafoué.
- Il n'y a pas de réparation des dommages. L'impact de ces violences affecte l'intégrité physique et mentale mais il n'y a aucun espace sécurisant pour les personnes migrantes au Maroc. Quelques associations proposent un accompagnement afin de pallier les effets de la répression, mais c'est clairement insuffisant face aux terribles maux dont souffrent toutes ces personnes.

7. Persécution des défenseur·es des droits des migrant·es.

Le fait de dénoncer les violences et d'exiger une démarche de vérité, de justice, de réparation et de non-répétition fait payer un lourd tribut aux communautés de migrant·es. Les leaders, hommes et femmes, sont surveillé·es, interrogé·es sur leur travail de défense des droits, et soumis·es à des pressions afin de limiter leur action. La militarisation durant ces six derniers mois, en application de l'accord entre l'Espagne et le Maroc, est allée de pair avec une nouvelle criminalisation des personnes dénonçant les violations des droits des migrant·es.

Les barrières frontalières de Ceuta et Melilla : une violation transnationale des droits humains.

En six mois, lors des différentes tentatives d'accès à Ceuta et Melilla, sous forme d'actions collectives regroupant de nombreuses personnes, ou en groupes restreints d'une à deux personnes cherchant à franchir la barrière, les faits suivants ont été constatés :

- Recours systématique à la force. Le contrôle migratoire aux barrières de Ceuta et Melilla est réalisé à l'aide de dispositifs militaires comme des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des balles réelles.
- Violation du principe de non-refoulement. Des images ont montré que des refoulements à chaud avaient été pratiqués lors des franchissements des 02 et 08 mars et du 24 juin. Dans les deux premiers cas, il s'agissait de l'action des forces de sécurité de l'État espagnol. Dans le cas du massacre de Melilla, les refoulements ont été effectués conjointement avec les forces de sécurité marocaines qui ont pénétré sur le territoire espagnol et ont agi avec violence.
- Refoulements vers des pays où les personnes subissent des traitements cruels, inhumains et dégradants. Les personnes qui ont été renvoyées du territoire espagnol depuis les barrières de Ceuta et Melilla ont été victimes de violences.
- Violation du droit d'asile. Parmi les personnes ayant été renvoyées du Maroc, se trouvaient des communautés pouvant prétendre au statut de réfugié comme des groupes venus du Soudan, du Tchad et du Mali. Mais il y a eu également des cas confirmés de personnes fuyant d'autres formes de violence, comme des groupes issus des communautés LGBTQI+.
- Refoulement de personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Il s'agit de personnes blessées, d'enfants migrants et de victimes de traite d'êtres humains.
- Expulsions collectives et déplacements forcés. Il s'agit de l'étape ultime qui attend les personnes ayant été victimes de la violence du contrôle migratoire aux barrières de Ceuta et Melilla.

24 JUIN : MASSACRE À LA FRONTIÈRE DE NADOR ET MELILLA

La souricière : deux mois de répression

Les campements dans les bois étaient devenus de vrais champs de bataille depuis le mois de mai. À cette période, les incursions militaires se répétaient deux à trois fois par semaine, les forces d'intervention recourant à des stratégies chaque fois plus agressives et utilisant, lors des raids, du matériel de guerre responsable de dommages toujours plus importants.

Aux premières heures du matin, les forces de sécurité apparaissaient et attaquaient le campement où vivaient les migrants. Les gens étaient d'abord surpris par les militaires qui encerclaient les ghettos^[1] où ils dormaient, puis les hélicoptères arrivaient et répandaient du gaz destiné, selon ceux qui ont pu témoigner, à les étouffer alors qu'ils tentaient de fuir l'attaque des forces auxiliaires.

Ces interventions duraient plusieurs heures. Il n'en restait qu'un terrain incendié, une zone totalement rasée. À chaque raid, les réfugiés perdaient le peu de biens matériels qu'ils avaient et ils sentaient aussi que leur santé physique et mentale se détériorait chaque fois un peu plus.

Les victimes et survivants interrogés par notre organisation analysent ainsi l'impact que ces événements ont eu sur eux :

À chaque fois, nous perdions tout, même nos vêtements et nos chaussures. Après deux mois comme ça, nous n'avions plus rien à perdre puisqu'ils nous avaient dépouillés de tout, même de notre santé. Mais nous n'avons jamais perdu l'espoir de nous en sortir parce que, pour nous, c'était impossible de faire machine arrière.

Nous avons accumulé des coups sur le corps, des blessures que nous n'avons pas pu guérir, c'était difficile de trouver une assistance médicale. Le plus grave, ce sont les fractures car ils te frappent jusqu'à ce que tu ne puisses plus marcher, pour que tu ne puisses pas t'échapper. Et quand tu ne peux plus bouger, tu ne sers plus à rien puisqu'en général, ton seul moyen de défense, c'est de courir.

El que no cremaven t'ho robaven: el telèfon perquè no poguèssis contactar i demanar ajuda, els pocs dirhams que poguèssis tenir en la butxaca. Els militars es quedaven amb tot, sinó eren ells, llavors ho feien els bandits que els acompanyaven durant les batudes.

Ce qu'ils ne brûlaient pas, ils te le volaient : le téléphone pour que tu ne puisses pas contacter quelqu'un ou appeler à l'aide, les quelques dirhams que tu pouvais avoir en poche. Les militaires gardaient tout, et si ça n'était pas eux, c'étaient les bandits qui les accompagnaient pendant les raids.

[1] Nom donné aux différents campements de fortune construits à l'aide de bois et de plastique.

Quand tu ne peux pas dormir, tu deviens fou. Tu es toujours en alerte, tu t'attends à être attaqué à tout moment, toujours prêt à courir parce que c'est ta vie qui est en jeu. Nous sommes nombreux à avoir vécu la guerre et nous savions ce que signifient ces incursions militaires, comment elles fonctionnent et combien, à la longue, elles peuvent te détruire.

Les raids ont déplacé le camp de migrants vers Melilla et dans des zones de forêt plus inaccessibles. Pour ça, les drones ont joué un rôle important car ils ont permis de localiser les personnes qui se cachaient ou qui battaient en retraite pour essayer de se mettre en lieu sûr. Ces robots sans pilote remplissent une mission de plus en plus déterminante dans le contrôle des flux migratoires, en fournissant des données de localisation et des images des cibles en prévision des incursions militaires.

Selon les témoignages, entre fin mai et début juin, la situation est devenue de plus en plus intenable.

Le 7, il y a eu une rafle très importante, ils ont augmenté le nombre d'hélicoptères et ont lâché encore plus de gaz. Ce jour-là, quatre réfugiés soudanais ont été gravement blessés, **"ils leur ont brisé le corps"**, ont déclaré leurs compagnons.

Le seul avantage qu'avaient les migrants sur les militaires, c'était leur supériorité numérique, leur unique moyen de défense. Ainsi ont-ils réussi à se protéger les uns les autres et à ne pas être blessés et/ou arrêtés tous en même temps.

Le lundi précédent le massacre à la frontière entre Nador et Melilla, quelque cinq cents soldats ont encerclé le camp de réfugiés. Là encore, ils ont fait usage de gaz au moment de l'assaut et les blessés de sont comptés par dizaines.

Le mardi, il y a eu une trêve, mais le mercredi et le jeudi, les attaques se sont de nouveau intensifiées. Du lever du jour jusqu'en fin d'après-midi, les militaires ont poursuivi les réfugiés dans le camp. Le 23, pendant le raid, un incendie s'est déclaré dans la forêt, mettant en danger à la fois les êtres humains et l'environnement. Ce jour-là, le message était très clair : les migrants avaient 24 heures pour évacuer les lieux ou bien la violence monterait encore d'un cran lors des prochaines rafles.

Le vendredi 24, face à une nouvelle attaque, et malgré le peu de forces qui leur restait, les réfugiés du camp ont décidé de fuir en avant, vers la barrière frontalière, dans l'espoir d'échapper à la violence. Le raid avait une fois de plus lancé les opérations très tôt dans la matinée.

Cette fois, les réfugiés n'avaient ni grappins ni échelles pour escalader la barrière, c'était la débandade. Ils ont quand même réussi à trouver une scie électrique et des ciseaux à métaux, ce qui leur a permis de forcer l'une des portes de la clôture et de n'abandonner personne à la merci d'un nouvel assaut militaire. Ils avaient conscience que beaucoup d'entre eux étaient physiquement à bout de force et qu'ils n'auraient pas assez d'énergie pour franchir le mur de six mètres.

Le sang, la douleur et la mort

C'est ainsi que 1800 personnes se sont dirigées en groupe vers la barrière de Melilla au niveau de Beni Ensar, certaines encore équipées de ce qu'elles avaient pu trouver pour se défendre des attaques subies les jours précédents dans les campements.

Les soldats les avaient une nouvelle fois chargés et les poursuivaient.

« Nous n'avions pas tous des bâtons, certains comme moi n'avaient rien que leurs jambes pour courir. Mais c'est clair qu'après tout ça, un bout de bois peut te sauver la vie. Je pense que nous étions conscients qu'ils allaient nous tuer, dans la semaine nous avons senti qu'ils allaient franchir la limite et que nous n'étions plus en sécurité nulle part. C'était mourir ou vivre, il n'y avait pas d'autre issue. »

Ces personnes venaient de pays différents : Tchad, Mali, Yémen, Cameroun, Nigéria, Sénégal, Niger, Guinée Conakry, Burkina Faso, Libéria, Soudan et Soudan du Sud. Les nationalités majoritaires étaient le Soudan, et Soudan du Sud, étaient plus de quatre-vingt pour cent des personnes ayant tenté ce jour-là de franchir la barrière entre Nador et Melilla.

Le 24 juin, de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi, des affrontements ont eu lieu entre les migrants et les militaires, un bras de fer inégal dès les premières heures, les uns, désespérés et angoissés, ne disposant que de pierres et de bâtons, face aux autres dotés de drones, de caméras de surveillance, de dispositifs anti-émeutes, de gaz lacrymogène et d'armes à feu.

Le premier groupe à atteindre la barrière a commencé par utiliser une scie électrique pour tenter de sectionner les barbelés. Certains ont pu passer de l'autre côté mais d'après les témoignages, la batterie de la scie s'est rapidement déchargée et les ciseaux n'ont pas tenu beaucoup plus longtemps.

C'est alors que les soldats les ont encerclés par derrière et les réfugiés qui n'avaient pas pu passer se sont retrouvés coincés. Ils étaient pris au piège, les gens tombaient par terre, les uns sur les autres, sans recevoir aucune aide.

Pour ceux qui se sont retrouvés coincés à la frontière, souffrant des conséquences de l'engorgement et de la bousculade provoqués par les manœuvres militaires, aucune forme d'assistance coordonnée entre les deux pays n'a été déployée.

Au contraire, d'après les témoignages, les forces marocaines foulaient le sol avec leurs bottes, passant par-dessus les corps qui se trouvaient à terre.

Les blessés qui ne pouvaient plus bouger étaient traînés puis laissés au soleil sans que leur état de santé ne soit pris en compte. Si certains bougeaient, ils étaient roués de coups jusqu'à épuisement.

« Je suis allé plusieurs fois à la frontière. Les fois précédentes, ça avait été très dur mais ils n'avaient jamais rien fait d'aussi violent. Là, ça a été une catastrophe, c'est comme s'ils avaient tout préparé, ils nous ont fait avancer et quand nous sommes arrivés devant, ils sont arrivés par derrière et nous ont encerclés. »

« Si tu pleurais, ils recommençaient à te frapper jusqu'à te casser les jambes ou te faire perdre connaissance. »

Ce jour-là, la violence coordonnée a fait des morts et des centaines de blessés à des degrés divers. Après analyse des déclarations des témoins, il s'avère que les causes des décès et des blessures sont multiples et, dans certains cas, plusieurs d'entre elles s'additionnent :

- Asphyxie aux gaz
- Écrasement dû aux chutes
- Écrasement par les bottes des militaires
- Passage à tabac à l'aide de matraques électriques et manuelles
- Cible d'armes à feu
- Non-assistance médicale
- Déplacement forcé de personnes blessées
- Refoulement depuis Melilla de personnes blessées n'ayant pas reçu de soins médicaux

Le piège dans lequel sont tombés les réfugiés est devenu plus meurtrier lorsque l'armée marocaine est entrée sur le territoire de Melilla. Au coude-à-coude avec les forces de sécurité espagnoles, elle a pu poursuivre ses attaques afin d'effectuer des refoulements à chaud vers le Maroc. Ces pratiques ont été appliquées conjointement par les forces de sécurité des deux pays qui s'étaient coordonnées pour les mener à bien.

Le 24 juin, d'après les témoignages oraux et visuels fournis par les victimes et survivants, l'État espagnol a expulsé vers le Maroc des dizaines de réfugiés potentiels ainsi que des personnes mineures. Des refoulements ont ainsi été réalisés malgré les scènes de torture, de traitement inhumains et dégradants subis par les réfugiés, et dont les autorités espagnoles étaient directement témoins.

Les autorités espagnoles, témoins des événements, ont utilisé les informations sur ce qui se passait pour soutenir les stratégies militaires de répression utilisées par le Maroc. Mais aucun des deux pays n'a initié une collaboration afin d'apporter une aide et une assistance aux victimes et alléger ainsi le terrible impact de la tragédie.

Les instruments de surveillance tels que les drones et les caméras n'ont été utilisés que pour les manœuvres militaires et non pour obtenir des informations permettant d'évaluer l'ampleur de l'urgence et activer des équipes de secours coordonnés.

Ainsi, les personnes blessées, décédées, épuisées, se tordant de douleur et de peur, ont passé jusqu'à huit heures couchées au sol, sous un soleil de plomb. Pendant ce temps, elles recevaient arbitrairement des coups lorsque les soldats le décidaient.

La zone frontalière est restée jonchée de corps endoloris et inertes jusqu'à l'arrivée des bus et de quelques ambulances.

Les plus chanceux ont finalement reçu une assistance médicale pour leurs blessures, mais l'on ne sait toujours pas ce qui s'est passé dans les centres hospitaliers puisque la police marocaine a bloqué l'accès aux installations pour les organisations et associations des familles de victimes. Le ministère de l'Intérieur a verrouillé les hôpitaux des villes de Nador et Oujda.

De nombreuses questions restent sans réponses : Quels critères médicaux ont-ils été établis pour décréter le déplacement de certains blessés et pas d'autres ? Quelle assistance ont-ils reçu et à quel moment ? Ont-ils reçu un soutien pour leur opération et leur traitement médical ? Ont-ils pu contacter leurs proches ? Pourquoi et de quoi sont mortes les personnes décédées à l'hôpital ? Ont-elles pu parler à leur famille avant de mourir ?

Par ailleurs, un groupe de soixante-cinq migrants a été accusé de faits liés aux événements survenus les 23 et 24 juin.

Au cours de leur arrestation, les mis en cause ont été divisés en deux groupes. Le premier a rassemblé devant la Cour d'appel de Nador les personnes accusées de fautes graves ; Tous s'exposent à des peines pouvant aller jusqu'à vingt ans de prison. Ceux de l'autre groupe sont poursuivis, entre autres accusations, pour avoir facilité l'entrée et la sortie de clandestins sur le territoire marocain. Tous les réfugiés concernés sont actuellement en détention provisoire et défendus par des avocats d'organisations sociales.

Les autres migrants ont été déplacés de force à l'intérieur du pays, dépouillés d'absolument tout et abandonnés à leur sort. Notre organisation a pu également recenser 132 personnes ayant été déportées à la frontière algérienne, dans une zone connue pour être un no man's land.

Le nombre de victimes ayant trouvé la mort lors de ces événements reste inconnu. Les témoignages recueillis par notre organisation permettent de faire état de 62 décès. Notre collectif a pu confirmer la mort de 37 personnes le jour du massacre du 24 juin et de 3 autres

ayant succombé plus tard à leurs blessures. Cela porte donc à 40 le nombre de personnes dont le décès a été confirmé par notre organisation ; Qu'elles reposent en paix!

Une fois encore, le manque de transparence a empêché les organisations et les familles d'avoir accès aux défunts pour les identifier. Il n'a pas été possible de savoir si des autopsies ont été pratiquées dans le but de déterminer les causes de la mort. Par conséquent, non seulement le droit à la vie a été bafoué, mais également le droit de la personne défunte et de sa famille : être identifiée, connaître la vérité sur les causes de la mort, être enterrée dans la dignité

Les droits des victimes et survivants du massacre, ainsi que ceux de leurs familles, n'ont pas seulement été bafoués le 24 juin ; ils continuent de l'être aujourd'hui et ce, dans une constante revictimisation.

La crise humanitaire au lendemain du massacre

Notre collectif a constitué une équipe de défenseur·es des droits humains pour aller à la rencontre des personnes blessées et de celles qui ont été déplacées de force suite au massacre du 24 juin.

Lors de quatre missions humanitaires, et jusqu'à la finalisation de ce rapport, nous avons accompagné, dans différentes villes, 862 personnes en travaillant sur les axes suivants :

- Fournir des soins de santé aux personnes blessées.
- Fournir des kits alimentaires, de produits d'hygiène, de vêtements et de chaussures.
- Établir, avec les victimes et survivants, une liste des personnes disparues actuellement recherchées par leurs familles et par leurs amis au sein des communautés.
- Recueillir les témoignages nécessaires à l'élaboration d'un récit au centre duquel seraient placés les droits des victimes et des survivants

Durant ces semaines de travail sur le terrain, nous avons été confrontés à une véritable crise humanitaire que les autorités marocaines ont tenté de cacher, avec le soutien politique du gouvernement espagnol. Avec les représentant·es des communautés, nous avons essayé autant que possible d'atténuer la terrible douleur causée par ce drame. En outre, nous avons pu impulser une dynamique permettant une évaluation collective de l'impact que la politique de militarisation des frontières a eu sur les personnes réfugiées.

Les éléments de la crise humanitaire :

- **80% des personnes rencontrées souffrent de blessures subies le 24 juin.** La plupart des lésions a été causée par des coups et des actes de violence : des fractures aux jambes, aux bras et à la tête apparaissent dans les tableaux cliniques.

« Ils nous rouaient de coups même quand nous étions déjà au sol, nous n'avions plus de force, nous étions épuisés. »

Nous avons assisté des personnes en attente d'une opération dans les hôpitaux où elles avaient été déplacées de force malgré la gravité de leur état. Nous avons rencontré un homme blessé, cible d'un coup de feu, ayant dû subir une opération afin d'extraire la balle de son corps. Un autre jeune homme, après avoir été placé de force dans un bus de transfert, a dû être hospitalisé après être tombé dans le coma pendant son arrestation. Au bout de trois jours, il s'est réveillé avec des difficultés motrices et des problèmes d'élocution dus aux coups qu'il avait reçus à la tête.

Parmi les personnes blessées, certaines avaient besoin d'opérations nécessitant le recours à du matériel non pris en charge par les délégations sanitaires. La police n'ayant pas autorisé les organisations et associations de familles de victimes à entrer dans les établissements de santé, l'urgence humanitaire s'est aggravée dans les jours qui ont suivi la tragédie. Par exemple, le manque de matériel médical a retardé une intervention chirurgicale sur une personne victime de l'attaque militaire et présentant de multiples fractures, ce qui a conduit à l'amputation de son pied.

- **Les victimes souffrent de symptômes physiques et mentaux associés au stress post-traumatique.** Des crises de panique, des cauchemars, des douleurs qui s'étendent dans tout le corps ainsi qu'un sentiment de peur, ont été rapportés par la plupart des personnes suivies par les missions humanitaires.
- **Une vie réduite au néant.** Suite à cette violence, les réfugiés que nous avons rencontrés n'avaient plus rien. Ils nous ont expliqué que les militaires leur avaient volé le peu qui leur restait : les téléphones, le peu d'argent qu'ils avaient en poche, et même leurs chaussures pour les empêcher de marcher. Cet état de fait, associé aux difficultés rencontrées par les organisations et associations communautaires, via leurs représentant·es, pour dispenser l'aide humanitaire, ont aggravé la situation dramatique dans laquelle se trouvaient déjà les victimes et survivants après la tragédie.

- **Les soudanais : des réfugiés particulièrement persécutés.** Selon les témoignages que nous avons recueillis ainsi que nos observations sur le terrain, après le 24 juin les contrôles de police visaient spécifiquement à identifier les personnes originaires du Soudan. Dans les semaines qui ont suivi, la répression a été particulièrement dure à l'encontre de cette communauté, stigmatisée jusqu'au sein même de la société civile marocaine. Nous avons d'ailleurs pu confirmer la mort d'un ressortissant soudanais survenue lors d'une bagarre avec un citoyen marocain.
- **Les enfants migrants.** 30% des personnes victimes et/ou survivantes de la tuerie du 24 juin sont des mineurs âgés de quinze à dix-sept ans et 5% sont des enfants âgés de onze à quatorze ans.

Le récit

Discours et visibilité : construction d'un récit qui banalise et justifie. Le spectacle obscène de la violence.

Le discours des autorités au sujet du massacre a renforcé l'externalisation du Maroc et son rôle de gendarme de l'UE. Les positions de l'État espagnol et de son voisin algérien ont suivi la même ligne, avec un discours reposant sur trois piliers : la lutte contre les mafias, la responsabilité de l'Algérie dans l'organisation du franchissement de la barrière, et le soutien de l'Espagne et de l'UE concernant les instruments militaires utilisés lors de l'assaut.

Le récit construit par les pays, malgré les images témoignant de la violence pratiquée, a justifié le recours à ce type d'intervention contre les personnes migrantes.

Nous sommes passés du spectacle obscène de la douleur au spectacle obscène de la violence, où celle-ci est présentée comme un dommage collatéral du contrôle nécessaire des frontières. On exhibe ainsi les victimes civiles d'une guerre des frontières.

Il est d'autre part assez paradoxal que les journalistes des pays de l'UE aient pu effectuer leur travail avec une relative « liberté » au Maroc, y compris sans l'autorisation officielle des autorités du pays, alors que les organisations sociales portant des projets d'accompagnement des populations de migrant·es approuvés et autorisés ont rencontré de sérieuses difficultés dans leur action d'aide aux victimes et survivants de la tragédie.

Dans le récit officiel, les réfugiés du massacre ne sont qu'une masse sans nom et sans histoire, un « autre » que l'on expose d'une manière toujours plus violente, laissant entendre que ces personnes méritent la violence et la mort.

Ce massacre à la frontière entre Nador et Melilla pourrait représenter une nouvelle étape importante dans la normalisation de stratégies militaires violentes exécutées conjointement par les forces étatiques marocaines et espagnoles

Les histoires des victimes et survivants

Cela fait des années que les communautés racontent ce qui se passe aux frontières, parlent des droits de l'Homme et de la reconnaissance des personnes migrantes en tant qu'êtres humains. Les représentant·es de ces communautés, aux côtés des familles en deuil ou recherchant des proches disparu·es aux frontières, ont créé des réseaux de soutien mutuel. Ils ont élaboré des stratégies de résistance afin d'affronter les terribles violences dictées par la nécropolitique.

C'est pourquoi les membres de la communauté soudanaise, fuyant le terrible conflit qui s'enkyste depuis des années dans leur pays, sont conscient·es de leurs droits en tant que réfugié·es. Les soudanais·es ont une forte conscience collective et, dans cette crise humanitaire, avec des victimes et survivants d'autres nationalités, ils se sont organisés pour partager avec courage leur version des faits dont ils sont les protagonistes. Ils nous permettent ainsi de nous rapprocher de la vérité.

« Les forces auxiliaires m'ont matraqué en me traitant de sale nègre. Ils m'ont piétiné avec leurs bottes et j'ai senti mes os craquer. J'ai vu les corps des morts, il y en avait une trentaine. Ils ont appelé l'ambulance pour nous transférer, dedans ils y ont aussi mis les cadavres. Nous sommes arrivés à l'hôpital et ils nous ont tous laissés par terre, les morts comme les blessés. Mon ami a passé quatre jours dans le coma, puis il s'est réveillé. Il a reçu une balle dans la tête. Les militaires nous ont tués, je l'ai vu de mes propres yeux. Moi, je suis vivant, Dieu a voulu que je vive, mais j'ai perdu cinq de mes amis. Je les ai vus mourir sous mes yeux. »

« Ils ont suscité la haine même au sein de la population, des gens qui vivaient dans des maisons ont été jetés dehors. À la frontière avec l'Algérie, le flux de personnes déportées est important. Tous ceux qui ont été expulsés ont des blessures sur le corps, dans le dos, sur la tête. Voir toute cette douleur est insupportable, les larmes montent quand on voit des êtres humains qui sont traités de la sorte. Je leur dis "courage mon frère, il faut être fort", mais c'est difficile quand on voit leurs conditions. Même là où ils prennent de l'eau ils peuvent attraper des maladies. On veut cacher la vérité, ne pas dire comment vivent les migrant·es, comment leurs droits sont bafoués, comment on les écrase en tant que demandeur·es d'asile et comment on brûle leurs passeports ou tout autre document qu'ils ont avec eux. »

« On a vécu un enfer. Nous mains sont enflées parce que les forces auxiliaires nous ont frappés les chevilles avec du fer pour qu'on ne puisse pas marcher. S'ils savent que tu es soudanais ou tchadien, ils te torturent quand ils t'arrêtent. Dans notre groupe, il y a des garçons de 13 ans qui sont venus à pied, de nuit, pour échapper aux militaires et aux gens d'ici. Parce qu'ils ont dit à la population de ne pas nous laisser prendre les transports. Il y a des soldats et des policiers en civil, quand ils te voient dans la ville, ils viennent directement te demander tes papiers. Si tu es soudanais ou tchadien, peu importe que tu aies des papiers, ils appellent directement le fourgon et de là, ils t'envoient en cellule de détention et te déportent à la frontière. »

« À Nador, les gens n'ont pas arrêté de nous insulter, quand on s'approchait de l'hôpital ou de la population. Les policiers en civil nous ont demandé ce qu'on faisait là, je leur ai dit que j'étais venu pour rechercher mon frère disparu. Il m'a dit que les ambassades étaient déjà passées et qu'elles n'avaient rien trouvé parce qu'il n'y a pas de personnes disparues. J'ai montré mes papiers et ils m'ont dit de retourner dans ma ville parce que j'allais avoir des problèmes s'ils me revoyaient encore à Nador. »

« Mes amis sont tombés à l'intérieur. Parce que tu ne vois rien avec le gaz, tu es obligé de fermer les yeux sinon tu finis aveugle, donc c'est mieux de fermer les yeux mais du coup tu ne vois pas. Après, quand tu tombes, ils te fouillent de haut en bas, ils te prennent tout ce que tu as, l'argent, le téléphone et ils le gardent pour eux. Il y en a un qui vient et qui te vole, ensuite c'est au tour de l'autre, et ils font ça alors qu'on est blessés. Moi, j'avais 24 dirhams. L'un m'avait déjà pris mon téléphone. L'autre m'a pris le billet de 20 dirhams et m'a laissé les pièces. Mais un troisième est passé derrière et il me les a prises. Ils te font tous du mal comme ils peuvent, ils n'ont aucune pitié. »

« Ils sont venus pendant deux jours. Ils frappaient les gens, parce qu'ils ne voulaient personne dans les bois. Ils sont arrivés dès le mercredi et nous ont affrontés. Le jeudi, ils ont même tabassé un garde. Donc le vendredi, nous avons décidé de fuir, d'aller à la frontière. Là-bas, ils nous ont beaucoup frappés. Beaucoup de soudanais ont été tués, beaucoup ont été blessés aussi. Ils frappaient les gens à la matraque, avec les gaz. De huit heures du matin à deux heures de l'après-midi ils ont tabassé les gens. Beaucoup de morts. Mais nous, on ne peut rien faire. Nous ne sommes que des vagabonds aujourd'hui, on ne sait même pas ce qu'on va manger, ce qu'on va faire. Même après nous avoir envoyés vers l'expulsion, ils continuent de nous frapper. Les marocains sont très mauvais avec nous, ce que je veux que tout le monde sache, c'est que beaucoup de gens sont morts et qu'on a besoin d'aide. »

« Je me suis retrouvé en état de choc, ils m'ont beaucoup frappé. Aujourd'hui, je ne me souviens plus de grand-chose. À mon frère, ils lui ont mis un coup à la tête ; à moi, à la tête et à la taille. Ils portaient d'énormes chaussures avec lesquelles ils m'ont frappé, ils nous ont frappés. De nombreuses personnes étaient allongées, ce n'était pas facile. Beaucoup sont mortes, vraiment beaucoup. Même mon frère qui m'a sauvé la vie je ne l'ai pas revu. Cette blessure, très profonde, ils me l'ont faite avant de me mettre dans le véhicule pour m'amener à Oujda. La police nous frappait et nous disait qu'on était des chiens, des chiens, et que nous étions des imbéciles. »

« Bonjour, comment ça va ? J'espère que vous allez bien. Je vous envoie ce message au sujet de la situation actuelle, pour vous dire comment on y fait face. Ici, les réfugiés ont beaucoup de problèmes, quand ils ont passé la frontière avec le Maroc ils ont rencontré beaucoup de problèmes. Certains ont été blessés en arrivant dans la colline, dans le trou. D'autres ont été blessés au moment d'essayer de franchir la barrière, à la frontière. Ils ont été blessés là-bas et maintenant, ils vont très mal... Ici, personne ne comprend ce qui se passe. Ils essaient de tenir le coup mais ils n'y arrivent pas. Nous sommes très reconnaissants de l'aide qu'on a reçue, de tout ce qui a été fait pour nous. Ce serait vraiment bien si vous pouviez nous aider un peu. J'essaye d'aider ces gens qui sont de mon peuple, je les représente, je suis l'un des porte-paroles du groupe. C'est eux qui m'ont demandé de vous envoyer ce message. Nous vous souhaitons la meilleure des chances et que Dieu vous bénisse. »

SAUVE QUI PEUT NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ LA DÉFENSE OU LA MORT

UN RAPPORT DE :

CA-MINANDO
FRONTERAS

AVEC LE SOUTIEN DE :



FONS CATALÀ
DE COOPERACIÓ
AL DESENVOLUPAMENT



FONS MENORQUÍ DE COOPERACIÓ

Ajuntament de
Barcelona



Nafarroako
Gobernua



Gobierno
de Navarra

